

DELIBERATION PORTANT SUR LE VOTE DU BUDGET DE LA RECHERCHE 2023

**LE CONSEIL DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 15 NOVEMBRE 2022 ;**

Vu le code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'EPE UCA du 17 décembre 2021 ;

**PRESENTATION DU PROJET**

Le budget recherche 2023 sera celui de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne (EPE UCA).

Les principes directeurs proposés par l'UCA sont les suivants :

**1) Pour les structures de recherche**

Le terme « structures de recherche » recouvre les entités suivantes : unités de recherche, écoles doctorales et Collège des écoles doctorales, autres structures de recherche (MSH, Fédération de Recherche en Environnement, Fédération de Recherche en Mathématiques ARA, Fédération des Systèmes Microbiens, Service Commun de Micro-électronique, Presses universitaires, OPGC dans sa dimension recherche d'UAR et d'OSU).

Dans le cadre du Budget Recherche 2023, il est proposé d'affecter à chaque unité de recherche une dotation calculée sur la base de la clé de répartition, présentée au CR du 15/06/2021 dont le principe est basé sur le nombre de personnels permanents affectés aux laboratoires en appliquant un facteur de pondération en fonction de leurs statuts. Les mesures destinées aux laboratoires et unités de recherche dans le cadre de la loi de programmation de la recherche sont intégrées dans la dotation totale, ainsi qu'un montant de 50 000 euros supplémentaires attribués par l'établissement pour confirmer son soutien aux laboratoires de recherche en 2023 (Annexe 1).

Pour les autres structures de recherche, il est proposé d'affecter une dotation récurrente identique à celle votée au budget de la Recherche 2022 (Annexe 1).

Pour 2023, cette enveloppe est de 3 413 449 euros la ventilation proposée est présentée en Annexe 1.

**2) Actions Scientifiques Transverses**

Cette enveloppe représente la part du Budget Recherche qui n'est pas affectée sous forme de dotations récurrentes à des structures de recherche et ses affectations illustrent la politique scientifique de l'établissement.

Pour 2023, cette enveloppe est de 1114235 euros et intègre le préciput ANR versé à l'établissement (672 101 euros). Il est proposé pour 2023 d'adopter la liste d'actions présentés en Annexe 2.

**3) Allocations doctorales**

L'UCA financera en 2023 quarante-neuf (49) allocations de thèses réparties entre les cinq écoles doctorales du site Clermontois. A ces allocations viennent s'ajouter pour 2023 six (6) allocations de thèses financées dans le cadre de CAPGS et une (1) allocation de thèse dans le cadre du laboratoire partagé Simatlab.

Cette action représente une enveloppe de 5 880 000 euros.

**Il est proposé au Conseil de la Recherche UCA du 15 novembre 2022 de se prononcer sur ces principes directeurs pour la construction du Budget Initial Recherche de l'EPE UCA 2023.**

Vu le quorum atteint en début de séance ;

Vu la présentation de Madame Vanessa PREVOT, Vice-Présidente chargée de la Recherche ;

Après en avoir délibéré ;

### **DECIDE**

D'adopter les enveloppes proposées pour le financement en 2023 des structures de recherche, des actions scientifiques transverses et des allocations doctorales.

Membres en exercice : 45

Votes : 22

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Président,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CR UCA 2022-11-15-01

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

## Annexe 1

Laboratoires	Dotations 2023	% Augmentation 2022/2023
ACCePPT	16 286	2,40%
ACTE	53 044	5,70%
AMe2P	29 557	0,00%
CELIS	76 583	2,40%
CERDI	64 312	0,00%
EQUIPE LEO	9 187	0,00%
CHEC	62 990	5,16%
CHELTER	11 985	2,40%
CLERMA	67 963	2,40%
CMH	75 681	0,00%
ComSocs	48 320	2,39%
CROC	33 600	0,00%
GDEC	40 759	0,00%
GEOLAB	24 849	0,00%
ICCF	218 124	2,98%
iGReD	178 487	0,00%
IHRIM	20 365	0,00%
IMoST	123 585	0,00%
IP	413 907	4,06%
LAMP	56 194	2,40%
LAPSCO	81 978	5,60%
LESCORES	19 892	11,71%
LIMOS	131 140	0,00%
LMBP	104 401	0,00%
LMGE	130 824	0,00%
LMV	150 057	2,40%
LPC	179 646	2,40%
LRL	29 787	0,00%
M2iSH	56 700	0,00%
MEDIS	50 925	0,00%
NEURO-DOL	127 050	0,00%
PHIER	11 603	2,40%
PIAF	65 526	0,00%
RESSOURCES	-	
TERRITOIRES	47 408	2,40%
UMRF	17 405	2,40%
UNH	140 783	0,03%
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 970 903</b>	

Ecoles doctorales / Collège des écoles doctorales	Dotations 2023
ED SEJPG	18 000
ED SF	18 000
ED SPI	18 000
ED SVSAE	18 000
ED LLSHS	18 000
CED	110 000
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>200 000</b>
Autres structures de recherche	Dotations 2023
MSH	57 800
SMMIC	6 600
ENVIRONNEMENT	33 200
OPGC	78 746
PRESSES UNIVERSITAIRES	30 400
Fed SYSMIC	14 000
SERV COMMUN BIOVEG	7 000
Pfi Bib maths	13 300
Fédération Maths	1 500
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>242 546</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 413 449</b>

## Annexe 2

<b>ACTIONS TRANSVERSES</b>	
<b>Actions transverses</b>	<b>Montant 2023</b>
Demi bourses de thèse	200 000
Aide à l'Organisation de Congrès	35 000
Aide au Colloques et Séminaire en SHS	25 000
Appariteur numérique colloque MSH	20 000
Plateaux techniques	
UCA PARTNER - CICS	170 000
UCA PARTNER - CLIC	
UCA PARTNER - IVIA	
UCA PARTNER	
Animalerie DUNANT	15 000
Animalerie IUT 63	3 000
Animalerie Estaing/Odontologie	3 500
Animalerie Cezeaux	6 000
Animalerie IMOST	3 500
RI (mobilité sortante)	55 000
Stages master 2	180 000
Mobilité des Doctorant site territoriaux	5 000
Participation colloques internationaux doctorants	50 000
Subvention CRNH	5 000
Ecole Saint Flour	12 100
GIS IMPT	50 000
Univège Herbiers universitaires	7 500
Journal Recherche le LAB	12 000
Soutien à la Science Ouverte	10 000
Soutien à la Fairisation des données	40 000
Soutien numérique colloque MSH	25 000
Soutien AUBI	10 000
Soutien Groupe Cancer Clermont Auvergne	26 000
Soutien à la recherche translationnelle en santé	100 000
Réserve	45 635
<b>TOTAL Enveloppe</b>	<b>1 114 235</b>